



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 janvier 2017

Résultats de l'enquête de décembre 2016 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Des modalités de crédit moins favorables proposées aux banques et aux *hedge funds*
- Des dépôts de garantie initiaux plus élevés exigés pour les produits dérivés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation centrale
- Une baisse des activités de tenue de marché pour les titres de créance et les produits dérivés

Les modalités de crédit proposées aux contreparties lors de l'octroi de financements garantis par des titres libellés en euros et sur les marchés de produits dérivés de gré à gré sont devenues légèrement moins favorables pour les banques et les courtiers ainsi que pour les *hedge funds*, mais elles sont restées pratiquement inchangées pour les autres types de contreparties. Les modalités de crédit proposées à toutes les catégories de contreparties devraient continuer de se durcir au cours de la prochaine période de référence de trois mois (entre décembre 2016 et février 2017).

S'agissant de l'octroi de financements garantis par des titres libellés en euro, les participants à l'enquête ont indiqué que les modalités de crédit telles que le montant maximum, la durée maximum du financement et les décotes étaient demeurées pratiquement inchangées. Un faible pourcentage net des déclarants a fait état de taux/écarts de financement moins favorables proposés aux clients ayant recours à des titres de dette publique et à des obligations infranationales et supranationales à titre de garantie. La liquidité et le fonctionnement des marchés pour la garantie sous-jacente (par opposition avec le marché des cessions temporaires de titres lui-même) s'est détériorée au cours de la période de référence de trois

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 25 janvier 2017

Résultats de l'enquête de décembre 2016 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

mois pour tous les types de titres de dette publique et d'obligations infranationales et supranationales, prolongeant la détérioration significative de la liquidité et du fonctionnement indiquée par les participants à l'enquête depuis mi-2015.

Les déclarants ont fait état d'une hausse des dépôts de garantie initiaux pour tous les types de contrats de produits dérivés de gré à gré libellés en euros ne faisant pas l'objet d'une compensation centrale sur la période de référence, en partie en raison de nouvelles exigences en termes d'échanges de dépôts de garantie initiaux. S'agissant des modifications des conditions non tarifaires des accords-cadres de dérivés de gré à gré nouveaux et renégociés, les réponses font état de conditions moins favorables concernant les pratiques en matière d'appels de marge, les garanties acceptables, les conventions et les seuils de déclenchement, et d'autres caractéristiques documentaires.

Les banques ont signalé une baisse de leurs activités de tenue de marché pour les titres de créance et les produits dérivés au cours de l'année passée. La confiance des participants à l'enquête dans leur capacité à jouer un rôle de teneur de marché dans les périodes de tensions est relativement élevée pour les produits dérivés, les titres d'État et les obligations sécurisées. Leur confiance dans leur capacité à jouer un rôle de teneur de marché dans les périodes de tensions est toutefois nettement plus faible pour les autres classes d'actifs couvertes par l'enquête.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de décembre 2016 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre septembre 2016 et novembre 2016. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 28 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 14 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à William Lelieveldt au +49 69 1344 7316.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France